

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 9 décembre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 3 décembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÉS

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Dominique TALLÉDEC pouvoir à Marcel COTTIN, Sarah TENDRON pouvoir à Baghdadi ZAMOUM, Mohamed HARIZ pouvoir à Hélène CRENN, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Léa MARIÉ, Sébastien ALIX pouvoir à Catherine MANZANARÉS

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Éric BAINVEL

DÉLIBÉRATION : 2024-207

OBJET : SUBVENTION AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PORTÉS PAR L'ASSOCIATION DU ZEPPELIN 2024-2025

DÉLIBÉRATION : 2024-207
SERVICE : DIRECTION DE L'ÉDUCATION

OBJET : SUBVENTION AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PORTÉS PAR L'ASSOCIATION DU ZEPPELIN 2024-2025

RAPPORTEUR : Guylaine YHARRASSARRY

L'association du Zeppelin a pour objet de favoriser et de promouvoir les actions en faveur de l'éducation des jeunes du Réseau d'Éducation Prioritaire de Saint Herblain (REP Bellevue) et sous Contrat Local d'Accompagnement (CLA Mandela). Au-delà du quartier de Bellevue, la Ville soutient également l'école Nelson Mandela du fait des caractéristiques sociales du public accueilli.

La subvention sollicitée par l'association du Zeppelin concerne deux actions, à savoir :

- Les rencontres littéraires du REP (écoles maternelles et élémentaires la Bernardière, la Sensitive, la Rabotière et le collège Ernest Renan) et du CLA (école maternelle et élémentaire Nelson Mandela).

En partenariat avec la Bibliothèque, cette action a pour objectif de développer le goût de la lecture chez les enfants, de les aider à argumenter et à réaliser une critique littéraire. La subvention servira avant tout à acheter les livres et à faire venir des intervenants.

Cette année deux thématiques sont retenues :

- le sport et ses valeurs,
 - l'environnement, la ville, le chantier, les transports.
- Le réassort de malles éducatives existantes (sciences, climat scolaire, handicap, première scolarisation) via l'achat de matériel fongible et de matériels spécifiques (casque anti-bruit, sabliers...) ainsi que la confection d'une nouvelle malle sur le thème des jeux de société pour favoriser le lien école/familles. Ces malles sont à destination du REP (écoles maternelles et élémentaires la Bernardière, la Sensitive, la Rabotière) et du CLA (école maternelle et élémentaire Nelson Mandela).

Ces projets ont fait l'objet d'une validation de l'Éducation Nationale.

Action	Subvention demandée	Subvention attribuée
Rencontres littéraires du REP et du CLA	5 500 €	5 000 €
Abonnement Youpi	775 €	400 €
Malles éducatives pour le REP et le CLA	1 000 €	600 €
Total	7 275 €	6 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement de cette subvention pour un montant total de 6 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget de la Ville, Imputation 65748 201 43006 Exercice 2025.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 09/12/2024

Le secrétaire de séance

Le Maire

Éric BAINVEL

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 12/12/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 12/12/2024